

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 6 aout 2018 à 20h00 heures à la salle Louis Dupéré du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

PRÉSENCES

M. Sylvain Deschênes (absent)	M. Guillaume Lavoie
M. Étienne Lévesque	M. Serge Fournier (absent)
M. Stéphane Deschênes	Mme Bianca Gagnon

Formant quorum sous la présidence du maire.
Monsieur Martin Normand, directeur général est présent.

1. Mot de bienvenue et Moment de recueillement

2. Lecture de l'ordre du jour

3 ADMINISTRATION

3.1. Adoption du procès-verbal du mois de juillet 2018

18-08-143

Proposé par Bianca Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de juillet 2018.

3.2. Adoption des comptes à payer

18-08-144

Proposé par Étienne Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

Chèques numéros # 21890-21952	96 377.98\$
Prélèvements no 2171 à 2186	26 984.52\$
Salaire des élus (Juillet)	2058.53\$
Salaires pompier (17/06 au 21/07)	689.57\$
Salaires employés (17/06 au 21/07)	28 784.96\$
Total	154 895.56\$

3.3 États financiers au 31 juillet 2018

18-08-145

Proposé par Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les états financiers au 31 juillet 2018.

3.4. Fondation Canadienne Espoir Jeunesse

18-08-146

Proposé par Bianca Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la Fondation Canadienne Espoir Jeunesse à passer dans la Municipalité entre le 27 aout et le 7 septembre 2018.

3.5. Référendum 277-18 / Résultat du recensement du vote

18-08-147

M. Martin Normand, directeur général, dépose le résultat du recensement du vote suite au référendum sur la question du règlement d'emprunt 277-18 pour l'installation d'une dalle de béton et des travaux connexes à la patinoire couverte.

Etat et dépôt des résultats définitifs du scrutin

Municipalité Saint-Gabriel-de-Rimouski	Scrutin du 2018 07 15 année mois jour
---	---

1. L'état des résultats définitifs du scrutin est le suivant :

a) à la question référendaire suivante, les votes affirmatifs et négatifs se répartissent comme suit :

QUESTION RÉFÉRENDAIRE	NOMBRE DE VOTES POSITIFS	NOMBRE DE VOTES NÉGATIFS
Approuvez-vous le Règlement 277-18 : Installation d'une dalle de béton et des travaux connexes à la patinoire couverte décrétant un emprunt de 350 000\$?	314	28

b) le nombre de personnes habiles à voter inscrites est de : 882 ;

c) le nombre de personnes habiles à voter ayant exercé leur droit de vote est de : 344 ;

d) le nombre de bulletins de vote valides est de : 342 ;

e) le nombre de bulletins de vote rejetés est de : 2 ;

La majorité va à la faveur de la réponse :

positive

négative

2. Le présent état est déposé au conseil (première séance qui suit le scrutin référendaire).

Signature 
Greffier ou secrétaire-inscris

2018 07 15 année mois jour

18-08-148

3.6. Appel de candidature / poste de directeur général

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de lancer un appel de candidature pour le poste de directeur général.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

18-08-149

4.1. Report du renouvellement des ententes de service avec la MRC

Proposé par Étienne Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de repousser la date d'échéance pour le renouvellement des ententes de services incendie entre les municipalités et la MRC, soit du 1^{er} septembre au 15 octobre.

5. TRAVAUX PUBLICS

18-08-150

5.1 Facture abrasif d'hiver / Constructions Jalbert et Pelletier

Proposé par Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture de « Constructions Jalbert et Pelletier » au montant de 9 512.97\$ avant les taxes, pour le concassée pour la fabrication de l'abrasif d'hiver.

18-08-151

5.2 Factures / Rechargement des chemins / Constructions Jalbert et Pelletier

Proposé par Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers de payer à Constructions Jalbert et Pelletier;

- les factures 22822, 22823 et 22824 pour le rechargement des chemins 2018, à la suite de l'appel d'offre « Rechargement 2018 », pour un total de 66 780\$ avant les taxes;
- la facture 22825 pour la conclusion du contrat de rechargement 2017, tel que stipulé dans la résolution 17-11-180, pour un montant de 15 925.69\$ avant les taxes.

- 18-08-152** **5.3 Mandat d'arpentage / Mise aux normes de l'eau potable**
- Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme Asselin et Asselin afin de préparer les descriptions techniques de l'acquisition de deux terrains et la servitude de passage dans le cadre du projet de mise aux normes de l'eau potable.
- 18-08-153** **5.4 Mandat à un notaire / Mise aux normes de l'eau potable**
- Proposé par Bianca Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater les Notaires Michaud Charbonneau et Heppell afin de faire l'acquisition de deux terrains et de créer une servitude de passage dans le cadre du projet de mise aux normes de l'eau potable.
- 6. URBANISME**
- Aucun point**
- 7. LOISIRS ET CULTURE**
- 18-08-154** **7.1 Patinoire couverte / paiement progressif #2 / Honco**
- Proposé par Étienne Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de faire le paiement progressif #2 à l'entreprise Honco, dans le cadre du projet de construction de la patinoire couverte, tel que décrit dans le rapport de facturation progressive présenté le 31 juillet 2018 par Patricia Girard, ingénieure. Le deuxième versement est au montant de 409 608.16\$.
- 18-08-155** **7.2 Financement temporaire / projet patinoire couverte**
- Il est proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à deux emprunts temporaires :
- 1- un montant maximal de 475 000\$ concernant le règlement d'emprunt 273-17 « Construction d'une patinoire couverte » approuvé par le ministre des Affaires municipales
 - 2- un montant maximal de 472 443.75\$ concernant la subvention accordé par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour le projet de construction d'une patinoire couverte.
- Messieurs Georges Deschênes, maire et Martin Normand, directeur général sont autorisés à signer les documents nécessaires dans ce dossier.
- 18-08-156** **7.3 Don de viniers / Club Lions**
- Proposé par Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers de faire don de deux viniers pour l'événement « Porc et bœuf braisés » du Club Lions tenu le 22 septembre 2018.
- M. Étienne Lévesque se retire de la décision pour cause de conflit d'intérêt.
- 18-08-157** **7.4 Autorisation de passage / Les Aventuriers équins**
- Proposé par Étienne Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un droit de passage à « Les Aventuriers Équins » sur la propriété de la municipalité portant les numéros de lot : 4 986 537 et 4 986 582, ainsi que sur les chemins municipaux suivants :
- 2^{ième} Rang Fleuriault ouest
 - Route des Rangs du Nord à partir du 2^{ième} Rang Fleuriault jusqu'au Domaine Valga
- La municipalité se réserve le droit de révoquer ou modifier cette autorisation en tout temps.

18-08-158

7.4 Réception civique du Festival Country Western

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une dépense de 200\$ pour la réception civique du Festival Country Western de St-Gabriel.

M. Étienne Lévesque se retire de la décision pour cause de conflit d'intérêt.

8. RAPPORT DES ÉLUS

9. AFFAIRES NOUVELLES

9.1 _____

18-08-159

9.2 Fermeture des affaires nouvelles et de la période de questions

Proposé par Étienne Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

18-08-160

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 20h40 la séance soit levée.

Je, Georges Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

Georges Deschênes, Maire

Georges Deschênes
Maire

Martin Normand
Directeur général